

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2017_162

Séance du jeudi 19 octobre 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 13/10/2017

Présents : 17

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: Jean-Paul VELAY**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés:

Absents: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Objet: Plateau sportif : Modalités de consultation - DE_2017_162

Vu le Code des Marché Publics ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de définir le mode de consultation pour le projet de construction d'un plateau sportif de proximité.

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le montant des travaux qui est de 58 000 € HT.

Monsieur le Maire présente au Conseil le cahier des charges rédigés par les élus en charge de ce projet.

Monsieur le Maire propose au conseil de choisir une consultation directe de trois entreprises que l'on invitera à fournir un devis correspondant au cahier des charges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à la consultation de trois entreprises auxquelles sera demandé un devis correspondant au cahier des charges rédigé par la commune pour la construction d'un plateau sportif de proximité.

Monsieur le maire est chargé de la conduite de la dite consultation.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

